

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 8 juin 2023

Date de l'annonce publique : 02/06/2023

Date de la convocation des conseillers : 02/06/2023

Mode de participation

Présences	9	Jungen, Tom (bourgmestre) - Strecker, Erny (échevin) - Reding, Edy (échevin) - Ballmann, Bettina (conseillère) - Carelli, Sandra (conseillère) - Flammang, Sandra (conseillère) - Lourenço Martins, Angelo (conseiller) - Michels, Daniel (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Thiry Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	4	Klinski, Mireille (conseillère, excusée) - Brix, Nadine (conseillère, excusée) - Fisch, Ernest (conseiller, excusé) - Pompignoli, Fabrice (conseiller, excusé)
Référence	CC.2023-06-08 - 6.01	
Point de l'ordre du jour	6.01	
Objet	Clôture de l'exercice budgétaire 2022 - Etat des recettes restant à recouvrer	

Le conseil communal,

Vu l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2022, présenté par le receveur communal ;

Vu le chapitre 3 du titre 4 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

1. D'admettre

		Service ordinaire	Service extraordinaire
		€	€
en reprises provisoires	224.548,67	182.747,67	41.801,00
en décharges	272,30	272,30	0,00
Total	224.820,97	183.019,97	41.801,00

2. D'accorder au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent à l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2022 avec la mention « à poursuivre ».

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 14 juin 2023

Le bourgmestre,

Le secrétaire ff,